



LE TAMBOUR

DÉCEMBRE 2021 - N°70



© Antoine PIEL



www.clavette.fr



édito

Chers Clavetaises et Clavetais,

2021 se termine sur un constat: toujours sur le front et solidaires!

Je tiens à remercier nos 14 conseillers municipaux élu.e.s pour leur investissement et pour le travail réalisé. Notre programme se réalise dans la bonne humeur...

Comme nous avons pu le constater les travaux avancent: le chemin des Billettes prend forme en attendant les plantations que nous préparent les serres municipales de La Rochelle; le plateau ralentisseur de la rue du Moulin est fait. Le Département de la Charente-Maritime nous a présenté l'esquisse d'un réaménagement avec la création d'une agglomération de Croix-Fort plus apaisée, limitée à 50 km/h et sécurisée, avec trottoirs.

Les riverains (environ 30 familles) ont été contactés et un pré-projet détaillé sera présenté en Juin 2022. C'est le signe d'un beau renouveau dans la coopération engagée avec la DID (Direction des Infrastructures Départementales de la Charente-Maritime) depuis 2 ans grâce à la nouvelle équipe.

Clavette est une commune reconnue par la CDA de La Rochelle et par le Département de la Charente-Maritime.

Nous pouvons nous féliciter d'avoir accueilli ces 3 derniers mois, le Préfet de la Charente-Maritime, Monsieur Nicolas BASSELIER et le Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle, Monsieur Jean-François FOUNTAINE. Ces 2 visites ont porté principalement autour du développement harmonieux de notre commune et des projets d'avenir en investissements privés comme publics. Voici en vrac les sujets: une nouvelle politique des déchets d'agglomération, en négociation; nos déplacements; notre santé (le captage de Casse-Mortiers dont nous ne buvons plus l'eau) et notre sécurité; la

voie cyclable le long de la CD108 entre Clavette/La Jarrie et Clavette/Saint Rogatien; l'avenir de Korian.

La clinique post hospitalisation spécialisée en gériatrie a été vendue par le propriétaire privé parisien à un opérateur privé pour construire des logements.

Nous espérons que le projet sera de qualité. Nous serons, pour ce suivi, accompagnés par la CDA de La Rochelle, en charge de l'application du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

2022 sera l'année de la Charte Paysagère et Environnementale sur l'ensemble de notre belle commune (des consultations se feront quartier par quartier); la construction de La Renaudière et ses boutiques, la voie cyclable Clavette/La Jarrie...

Vous avez pu profiter des animations de qualité que nous avons pu proposer au plus grand nombre (Halloween, repas des anciens...) dans la bonne humeur toujours. Nous avons décidé de refaire la fête sur le village le 19 décembre et les vœux en présentiel, mais avec une nouvelle formule plus sécurisée, extérieure...

L'occasion de vous souhaiter du fond du cœur une belle et heureuse année 2022; que vos vœux soient exaucés et que 2022 soit l'année de la « régénérescence ».

Prenez soin de vous, de vos proches et n'oubliez pas que je reste, que nous restons tous, à votre écoute.

Nous vivons dans un beau village!

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette
maire@mairie-clavette.fr



Sommaire

■ Édito p. 2	■ Vie associative communale p. 10	■ Infos pratiques & commerciales p. 14
■ Vie communale p. 3	■ Expression libre p. 12	■ Agenda p. 16
■ Culture & patrimoine p. 8	■ Vie extra-communale p. 13	

) www.clavette.fr (



Un nouveau logo pour Clavette!

Clavette rajeunit son logo par un nouveau plus dynamique, tout en gardant l'identité de la commune.

Après consultation de plusieurs graphistes, Jordan GENTES a été choisi pour réaliser ce logo et la nouvelle charte graphique de la commune.

Découvrir Jordan GENTES : www.jordangentes.com



Loi Engagement et Proximité – Le rôle de l'élu-e nouvelle version!



« Les élus locaux sont le visage et le quotidien de la République... », c'est l'introduction à cette Loi parue le 27 décembre 2019 un peu avant la crise sanitaire.

Elle est issue du Grand Débat National 2019 et est l'expression d'un constat : les Maires « à portée de voix des habitants sont les plus proches des Français ».

Mais ces dernières années, ils ressentent une plus grande difficulté à exercer leurs fonctions, en raison du poids grandissant des contraintes, des normes administratives mais aussi des besoins et des exigences de nos populations.

Exigences pour lesquelles ils disposent de moins en moins de moyens...

Cette nouvelle loi illustre le renforcement du pouvoir des Communes et des Communautés de Communes et d'Agglomérations parallèlement à la réduction des aides et des services publics de proximité de l'Etat; minimisant le pouvoir et les compétences du Conseil Départemental.

Elle accompagne les élu-e-s dans l'évolution de leurs rapports directs avec la population, dans l'encadrement des consultations publiques et dans les réponses aux besoins de la population. Elle reconnaît leur rôle de « première ligne ».

Elle rend obligatoire, à la charge de la commune, la protection juridique des élus locaux, certaines formations, la prise en charge des frais de garde des personnes à charge (enfants, personnes handicapées...) lors des réunions obligatoires et; via le pouvoir de police du Maire, offre la possibilité de sanctionner par des amendes administratives directes et par des astreintes certaines infractions simples (comme pour l'urbanisme ou les déchets sauvages) qui empoisonnent la vie de nos concitoyens

sans passer par le Procureur de la République.

Elle doit surtout contribuer à attirer vers les fonctions électives plus de femmes et d'actifs-actives issus de la société civile et du secteur privé contre actuellement une majorité d'élu.e.s du secteur public ou les retraités (qui constituent 65 % des élu-e-s en France).

Elle renforce aussi la tutelle des Préfets (l'Etat) et la contrainte des EPCI (Communautés de Communes et d'Agglomérations) sur les Maires.

Cette Loi admet **explicitement la nécessaire professionnalisation du statut de l'élu-e**. et les renvoie face à l'Intercommunalité pour la gestion des grandes compétences: l'Eau (pluviale, assainissement, potable); les Déchets; le Tourisme et surtout l'Urbanisme via les PLUi (Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux) et aménagements.

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette

Défense incendie

La commune s'est dotée d'un plan de défense extérieur contre les incendies. Validé par le SDIS 17 (Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours), il nous permettra d'optimiser la protection des personnes, des biens et de l'environnement en s'assurant de l'existence, de la suffisance et de la disponibilité des ressources en eau pour la lutte contre l'incendie.

Xavier LANNELONGUE
Adjoint délégué à la voirie

La Renaudière

L'instruction des permis de construire du projet de La Renaudière se termine.

Les premiers travaux d'aménagement devraient débuter au premier trimestre 2022. Le permis est consultable en mairie.

Xavier LANNELONGUE
Adjoint délégué à la voirie

Brèves de travaux

Chemin des Billettes



Ce chantier est terminé, seul reste l'aménagement des espaces verts. Un partenariat avec les serres municipales de La Rochelle est en cours d'élaboration. Nous pourrions ainsi bénéficier de l'expérience et du savoir-faire de ce service pour le choix des espèces et de l'organisation des nouveaux massifs de ce chemin. Les plantations sont prévues à l'automne prochain après mise en culture des plantes et arbustes nécessaires.

Chemin des Mallettes



Les dégradations observées sur certaines parties, dues aux intempéries durant les travaux, ont été reprises dans le cadre de la garantie de bon achèvement des travaux.

Chemin du Bernage

En partenariat avec la commune de La Jarrie, un tronçon de cette chaussée a été réhabilité afin de canaliser les eaux de ruissellement et d'améliorer la sécurité de la zone habitée.

Rue du Grand Chemin

La barrière et les potelets détériorés suite à un accident de circulation, ont été remplacés. Deux potelets ont été ajoutés afin d'interdire le stationnement gênant sur trottoirs.

Église

Après restauration de la rosace, sa repose complétée d'une protection en maille de cuivre a été achevée.

Cimetière



Du fait de la demande croissante de crémations, un agrandissement de l'espace cinéraire a été réalisé en prolongeant l'allée existante et en faisant poser 4 columbariums dans l'esprit de l'existant. Cela représente 10 emplacements supplémentaires augmentant ainsi la capacité de cet espace. 2 bancs ont été également mis en place. Afin de limiter l'entretien des allées, le bâchage d'une partie de celles-ci a été réalisé. Une solution plus pérenne est en cours de réflexion afin d'allier esthétique et fonctionnalité.

Croix Fort

Les services du département en coordination avec la CDA ont commencé à étudier le projet d'aménagement et de sécurisation de ce secteur de la commune. Une ébauche nous a été présentée. Il reste encore beaucoup de travail mais ce projet réputé difficile, voire impossible, commence à prendre corps. Une demande de vérification des réseaux sous compétence de la CDA est en cours. La délibération pour demander au Syndicat Départemental d'Électrification (SDEER) l'étude des effacements des réseaux secs (électricité, téléphonie, éclairage public) a été validée par le conseil municipal.

Espace vert communal chemin de la Cave



La fermeture du city stade est terminée. Dû au fait des difficultés d'approvisionnement de certaines matières premières, les travaux avaient été provisoirement suspendus. Les chicane posées sur les chemins d'accès vers le lotissement des Tennis ont été déplacées, la barrière sélective à l'entrée du terrain multisport va être redressée et renforcée.

Modification plan de circulation

Un sens interdit sauf riverain a été installé chemin du Collège côté chemin de la Cure. Un stop a été positionné chemin des Mallettes à l'angle du chemin de la Cure dans le sens rue du Moulin / chemin de la Porcherie afin de réduire la vitesse.

Rue du Moulin



Le plateau ralentisseur au droit du chemin des Billettes est achevé. Il permettra, nous l'espérons, d'améliorer la sécurité de ce secteur.

Des travaux pour une liaison fibre entre la CDA et les services municipaux, à l'initiative et sous maîtrise d'œuvre de la CDA, vont être réalisés entre le chemin du Dognon et la rue du Grand Chemin, au 1^{er} semestre 2022.

Xavier LANNELONGUE
Adjoint délégué à la voirie

La création d'un espace vert est loin d'être une chose aisée pour notre petite commune!

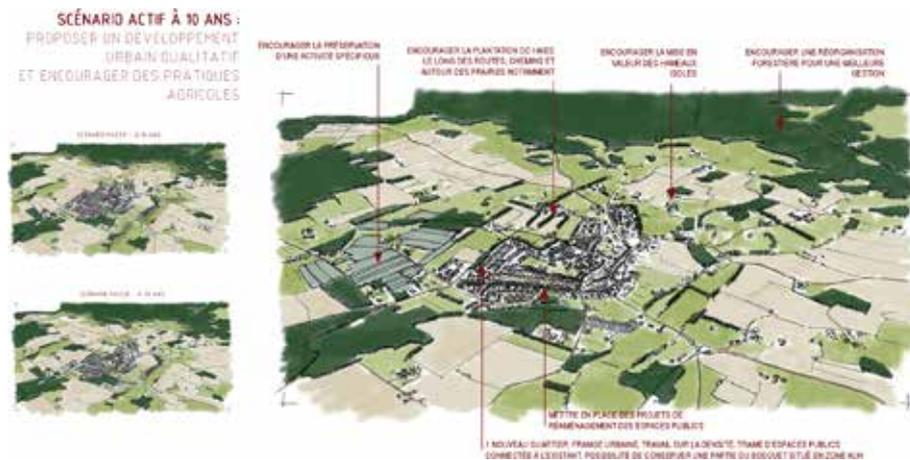
De la conception à l'entretien et aux dépenses nécessaires pour y parvenir, rien ne doit être laissé au hasard.

Le partenariat avec le Centre Horticole Municipal (CHM) de la Ville de La Rochelle a permis la mise en œuvre de ce projet. Suite à l'accord de la commission espace vert, les 1000 plantes vont se multiplier par bouturage et dissémination pendant un an dans les serres horticoles. La préparation du sol et la mise en place de la toile de paillage terminées, les essences choisies seront plantées en septembre-octobre 2022.

Stéphane BEAUPOUX
Adjoint délégué aux espaces verts



Clavette - Charte paysagère



les problèmes de vis-à-vis, comme la confrontation entre agriculture conventionnelle et habitations.

Par ailleurs, face à l'arrivée de nouvelles populations urbaines ou péri-urbaines, parfois extérieures à notre département, qui ont des habitudes de fonctionnement différentes des populations rurales, la commune souhaite mieux préserver, faire connaître, prolonger et revivifier cet « héritage collectif » pour le transmettre aux générations futures.

Notre géographie de petit Village groupé autour d'un centre-bourg, très arboré et entouré d'une frange de végétation est un atout que nous devons non seulement préserver mais développer, avec les variétés et les espèces capables de s'implanter correctement pour nous aider à faire face au réchauffement climatique

2022 nous permettra de vous présenter les grandes lignes et objectifs de cette Charte et de vous associer quartier par quartier...

Sylvie GUERRY-GAZEAU,

Maire de Clavette

& Stéphane BEAUPOUX,

Adjoint délégué à l'environnement

Le village de Clavette est engagé dans la réflexion métropolitaine du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle pour développer notre cadre de vie de demain, solidaire, sobre, innovant, stimulant et résolument tourné vers les Objectifs de Développement Durable.

Mais il nous faudra faire face au nouvel objectif de l'Etat « Zéro Artificialisation Nette en 2030 », à l'accueil de populations nouvelles, l'optimisation des déplacements, la vitalité des activités commerciales et agricoles, la qualité de l'urbanisation...

Parce que dans ce vaste puzzle communautaire, chaque commune est particulière et nourrit la cohérence d'ensemble, la commune de Clavette souhaite mieux identifier les éléments spécifiques qui forgent son identité et composent un cadre de vie attractif: socle géographique, architectures, nature et végétations...

L'arrivée du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) le 19 décembre 2019 avec de fortes différences de zonages selon les quartiers du village, **nécessite la création de zones tampons de transition paysagère de qualité** afin d'éviter, avec les différences de hauteur,

Opération « nettoyons la nature » pour les élèves de l'école Pierre Perret

Vendredi 24 septembre, l'école a participé à l'opération: « nettoyons la nature ». Chaque classe avait une zone définie dans le village afin de nettoyer un maximum de rues.

Au total, nous avons ramassé environ 50 kilos de déchets. Notre récolte: énormément de mégots... des papiers, du plastique, quelques bouteilles.

Merci à tous les enfants pour leur participation et aux parents accompagnateurs.

Les enseignants



Pour avoir moins de déchets, le « faire soi-même » est idéal. Mieux vaut éplucher ses légumes avec un mini compost sur l'évier que d'avoir des boîtes à jeter. Le palais et l'organisme en seront satisfaits. Se régaler du « fait maison » peut être un défi...

Faire sa lessive avec du lierre, simple, économique, efficace et écologique (source: www.rustica.fr)

Pour un litre de produit:

Cueillir une cinquantaine de feuilles de lierre.

Laver les feuilles à l'eau froide, pour ôter les impuretés puis les couper à l'aide d'une paire de ciseaux.

Déposer les feuilles dans une casserole préalablement remplie d'un litre d'eau. Porter la préparation à ébullition à couvert, et maintenir pendant 15 minutes environ.

Laisser refroidir durant 24 heures afin d'extraire le plus possible de saponine. Le liquide deviendra alors bien sombre et pourra être filtré et mis en bouteille.

Il se conservera 3 semaines environ dans un endroit bien frais.

Compter un grand verre pour un cycle en machine.

Pour le blanc, ajouter 1 ou 2 cuillères à soupe de percarbonate de soude dans le tambour.

Pour les déchets non compostables, si vous avez besoin d'aide, le site internet www.triercestdonner.fr pourra vous aider.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN,

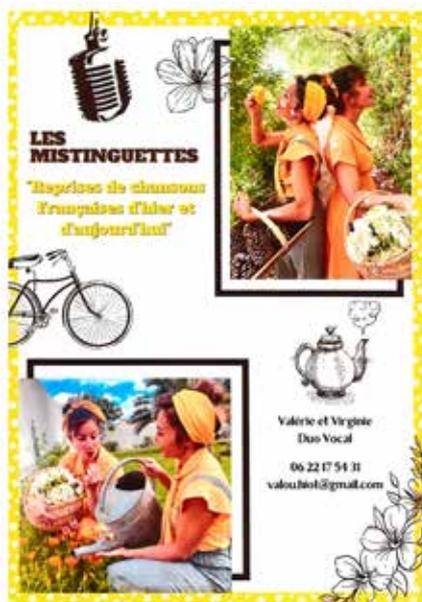
Adjointe déléguée à la Vie du Village

Repas des aînés

L'année 2020 a été marquée par la Covid 19 et nous avons dû nous adapter aux mesures que nous imposait la crise sanitaire. De ce fait, le repas des aînés n'a pas pu avoir lieu et a été remplacé par une distribution de boîtes de chocolats.

Cette année, c'est avec joie que le Centre Communal d'Action Sociale de Clavette a retrouvé ses aînés le 21 novembre autour d'un repas préparé par le traiteur Arsonneau, et le tout animé par le duo « Les Mistinguettes ».

Catherine NEUVIAL
Élue déléguée aux affaires sociales



Vidéo Protection

Lors de la réunion au city parc le 30 avril 2021, nous avons évoqué, avec les clavetais présents, le projet d'implantation de la vidéo protection dans notre commune.

En début d'année, le dossier passera en commission et sera soumis à l'accord de la préfecture.

Catherine NEUVIAL
Élue déléguée aux affaires sociales

Élections 2022 : je vérifie ma situation



Voter est un acte citoyen mais aussi l'occasion d'exprimer son avis. En 2022, les électeurs sont appelés aux urnes pour 2 élections : les Présidentielles les 10 et 24 avril et les Législatives les 12 et 19 juin.

Délais d'inscription

Élections présidentielles : inscription jusqu'au 4 mars

Élections législatives : inscription jusqu'au 6 mai

Cette année, une refonte électorale aura lieu, elle permettra la mise à jour de la liste électorale.

Jeune majeur, nouvel arrivant ou déjà électeur, la mairie vous renseigne :

J'ai 18 ans, je vote!

Je suis majeur et je souhaite participer aux prochaines élections, je m'assure avoir effectué les démarches nécessaires.

A 16 ans, j'ai fait mon recensement citoyen en mairie, à 18 ans je suis donc automatiquement inscrit sur la liste électorale.

Je suis nouvel arrivant, je m'inscris!

Je viens d'aménager sur la commune et je souhaite m'inscrire sur la liste électorale : une démarche simple et rapide.

-En mairie, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

-Sur le site service-public.fr

Je suis déjà électeur, je m'actualise!

Je suis électeur et je signale tout changement de coordonnées. Dans le cadre de la refonte électorale, vous allez recevoir une nouvelle carte d'électeur.

Merci de bien vouloir signaler toutes modifications (changement d'adresse...) auprès de la mairie.

Vérifier sa situation, s'inscrire... sur www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47



Visite de Monsieur le Préfet

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de la Charente-Maritime, était présent à Clavette mardi 31 août.
Retour sur cette visite :



Commerces rue du Grand Chemin et sécurité



La Renaudière



Le captage d'eau de Casse Mortier



Korian



Le Chêne Vert



Fin de séance de travail

Visite de Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Le vendredi 8 octobre, c'est au tour de Monsieur Jean-François FOUNTAINE, Président de la CDA La Rochelle, de se rendre à Clavette et faire un point sur les projets de la commune :



Piste cyclable



Korian



Séance de travail élus de Clavette



La rue du Grand Chemin et centre-bourg



Séance de travail avec Jean-François FOUNTAINE et Emilie BOUT (DGS CDA)



Chemin des Billettes

Retour sur la soirée Halloween « Les contes des six trouilles »

La balade contée « Les contes des six trouilles » a eu lieu le 30 octobre dernier à l'occasion d'Halloween.

Nous tenons à remercier: « Les Paroles vagabondes », groupe de conteurs, qui vous a offert cette balade; Patrick Quintin, responsable de la bibliothèque, qui a organisé cette animation en lien avec la mairie; Jacqueline PILLARD qui vous a enchanté par son accueil dans sa propriété, un moment particulièrement festif pour les enfants; et les agriculteurs James ROUSSEAU et Gilles GAZEAU qui ont permis de cuisiner la soupe de sorcières (30 litres!), très appréciée, avec leurs citrouilles, pommes de terre, oignons et échalotes.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la Vie du village



Histoires pour les petites oreilles

Après bientôt deux ans sans nos matinées mensuelles d'histoires pour les petites oreilles, nous sommes enchantés de reprendre ces partages d'histoires avec bonheur.

Matinées pour les parents, grands-parents, assistantes maternelles. À très bientôt pour un monde enchanté de contes, de virelangues, de comptines et kamishibai.

Patrick QUINTIN
Responsable de la bibliothèque

Petit patrimoine de Clavette

Connaissez-vous les chasse-roue, boute-roue ou bouteroue ?

Nous en avons répertorié dans la partie ancienne du village. Ils servaient à protéger les angles de murs des propriétés des roues des charrettes et autres engins peu maniables.

Où sont-ils ?

À l'entrée de l'impasse Angéline, chemin du Collège et rue du Moulin.

En connaissez-vous d'autres ?

Les puits de la commune faisaient partie de la vie quotidienne avant que l'eau n'arrive aux robinets.

Nous avons pu dénombrier ceux qui se trouvent sur la voie publique tels que celui de l'impasse de la Margelle, ceux de la rue du Moulin et du chemin des Billettes. Mais peut-être en connaissez-vous d'autres moins accessibles qui mériteraient d'être connus ?

Partageons notre petit patrimoine avec fierté.

Si vous avez d'autres pépites, n'hésitez pas à nous les faire connaître. Aidez-nous à inventorier ce petit patrimoine rural et à le protéger en l'inscrivant dans le PLUi.



Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la Vie du village
infos@mairie-clavette.fr





Un soutien pour vous accompagner et faciliter vos démarches sur internet

La CDA de La Rochelle a mis en place un service pour venir en aide à ceux qui sont fâchés avec Internet : le Cyberlocal.

Que c'est difficile la vie sans Internet ! De nombreuses personnes sont démunies devant un écran.

Partant de ce constat, la mairie de Clavette a accepté l'offre de la CDA et a mis à disposition du public un ordinateur à la bibliothèque pour vous permettre d'effectuer vos démarches. Un médiateur numérique pourra vous aider à utiliser les outils informatiques et vous permettre d'utiliser un ordinateur, de télécharger une attestation, faire une visio, envoyer un mail, récupérer les photos de votre smartphone, etc.

Les permanences se font aux heures d'ouverture de la bibliothèque et sur rendez-vous.

Mais avant de commencer il faut se présenter à la Mairie pour remplir le formulaire d'inscription.

Patrick QUINTIN
Responsable de la bibliothèque



L'APE



L'Association des Parents d'Elèves de Clavette et Montroy organise des événements pour les enfants, et aide au financement des projets pédagogiques et sorties scolaires de nos 2 écoles.

Malgré les contraintes sanitaires, notre traditionnel carnaval a pu se dérouler le 19 juin dernier sur le thème « La ferme en folie! » ce même après midi, nos enfants ont pu s'amuser autour de notre kermesse et nous avons pu également faire le tirage de notre tombola... et ce fut une belle réussite! Nous tenions à remercier tous les commerçants de Clavette et des communes avoisinantes qui nous ont donné de beaux lots pour cette tombola du Printemps.

Ce 31 octobre dernier, à l'occasion de la fête d'Halloween, nos enfants ont

pu apprécier la lecture d'un conte, le concours du meilleur déguisement et beaucoup de friandises ont été récoltées lors du défilé et tour des maisons!

Prochain évènement à ne pas manquer :

Boum des rois, le vendredi 21 janvier à la salle des fêtes de Montroy. Nous vous attendons encore nombreux pour fêter la galette des rois!

Bourse à l'enfance, le week-end du 5 mars 2022 à la salle des fêtes de Montroy.

Encore merci à tous les participants et aux bénévoles!

N'hésitez pas à venir rejoindre l'équipe de l'APE, toujours en recherche de soutien et de nouvelles idées pour enchanter nos enfants et récolter des fonds.

Pour toutes informations, nous contacter
apeclavettemontroy@gmail.com
Suivez-nous sur notre Facebook
[apeclavettemontroy17](https://www.facebook.com/apeclavettemontroy17)

Les 40 ans du comité de jumelage franco-allemand



Le lundi 30 août, à 6h du matin, le bus de Tonnay Tourisme quittait Clavette en direction du Dithmarschen, pour un séjour jusqu'au mardi 7 septembre.

En raison des restrictions sanitaires dues à la pandémie de la Covid, le voyage a été reporté à deux reprises, en août 2020 et en juin 2021. Un groupe de 16 personnes a enfin pu prendre la route!

L'accueil par les amis allemands a été comme d'habitude très chaleureux et particulièrement chargé d'émotion.

Après la journée du mercredi libre en famille, une sortie direction Friedrichstadt était organisée jeudi pour une balade en bateau sur les canaux traversant la ville, permettant d'apprécier les façades des maisons longeant les rives. Le vendredi était une journée libre en famille.

Le samedi, nous avons célébré le 40^{ème} anniversaire du jumelage. Apéritif au

cours duquel ont eu lieu les discours, très chaleureux comme toujours, les échanges de cadeaux, et enfin la projection d'un diaporama retraçant les 40 années du jumelage et d'amitié, réalisé par un membre du groupe français, qui a procuré énormément d'émotion au sein des familles allemandes comme françaises. (Je tiens à remercier chaleureusement la municipalité de Clavette, pour le prêt de matériel de projection et autre, un partenariat pour nous indispensable.)

Après un dimanche de repos, a eu lieu la réunion des bureaux franco-allemands pour faire le point du séjour et parler de l'avenir. Nos amis allemands ont émis le souhait de pouvoir venir en France en 2022.

Alors que nous pensions que ce 40^{ème} anniversaire aurait peut-être été la dernière rencontre de ce comité, la volonté de prolonger les échanges est toujours là. C'est pourquoi, j'invite les familles qui seraient intéressées par ces échanges franco-allemands, à prendre contact, et venir à l'Assemblée Générale du 23 janvier 2022 à 10h30 à la salle des fêtes de Clavette.

Jean-Claude HAHUSSEAU
Président

Succès pour les petits loups



Après plusieurs années, les petits loups connaissent un franc succès!

Ouvert aux filles et aux garçons de 3 à 6 ans, ils apprennent les bases du football, le respect, et d'autres règles.

Les entraînements ont lieu tous les samedis matins de 10h30 à 12h00 au city parc de Clavette.

N'hésitez pas à venir voir, à prendre rendez-vous, il y a des enfants de partout.

Mon équipe et moi-même, nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

Christophe VANPOUCHE
Président

Apaisement et relaxation



Pour se soulager du stress, dépasser l'anxiété, lâcher prise, trouver en douceur paix et sérénité, l'association Ressource & Bien Être propose 2 formules:

- Yoga du son : pratique assise sur un banc de méditation ou une chaise, suivie de relaxation sonore pour une détente profonde, confortablement allongé. (Séance de 1h15)

- Concert relaxation alliant bain de sons et de chants harmoniques. (Séance de 45 mn)

Séance individuelle personnalisée et séances en duo ou trio à Clavette. Possibilité de déplacement à domicile pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. Pour tous, aucune expérience de pratique vocale, de méditation n'est nécessaire.

Informations : Association Ressource & Bien Être - 06 28 04 41 47- www.atelierdusoi.isabelleorsini.fr - www.ressourcetbienetre.fr



Nouveau: Gym Santé Kiné



J'ai démarré mes cours de Gym Santé Kiné depuis le mois d'octobre. Mes élèves sont contents de retrouver des sensations dans leur corps, de le sentir se réveiller sous l'effet du mouvement et de s'apercevoir qu'avec la répétition des séances, la confiance et la performance arrivent. C'est l'avantage du travail sur le corps

et c'est ce que j'aime avec mon métier: le corps peut se renforcer à tout âge et à tout moment de la vie: que l'on soit déjà en bonne forme physique, que l'on redémarre après une maladie/accident/grossesses, ou que l'on commence à sentir les effets du vieillissement sur notre corps. Venez (re) découvrir votre corps, vous serez surpris par sa puissance!

J'ai à cœur de transmettre le message qu'il est important d'agir en amont pour sa santé. **Je donnerai une conférence sur « L'intérêt de l'activité physique pour tous, pourquoi et comment la réaliser » le mercredi 12 janvier à 18h30 dans la salle des fêtes de Clavette. Venez m'y retrouver en famille, de 5 à 99 ans!**

Tuong Vi TRAN
Kinésithérapeute à Clavette

L'Académie Respire pour la Création



Depuis la rentrée de Septembre, L'ARC, Académie Respire pour la Création, propose des enseignements artistiques et de bien-être à La Jarrie.

Au travers d'un collectif de professionnels, des activités d'initiation ou de perfectionnement sont enseignées chaque semaine en ateliers, ou pendant les vacances scolaires lors de stages intensifs. Une sorte d'auberge espagnol des arts de la scène, et autour de la remise en forme et du développement

personnel.

Les fondateurs de l'ARC ont pour double objectif de créer à court terme une véritable compagnie artistique professionnelle qui se produirait notamment dans la région, ou au Festival d'Avignon, et à plus ou moins long terme de construire une véritable salle de spectacles et d'expos sur La Jarrie et les alentours.

L'académie est ouverte à tous, pour créer des ponts entre les arts, entre amateurs et professionnels, et explorer au mieux la créativité. La compagnie émergera d'elle-même au sein de l'ARC, et chacun pourra y trouver éloquence, confiance en soi, et tous les outils nécessaires à son épanouissement personnel.

Arts plastiques, gym douce, chant, éveil musical, danse, méditation... un programme éclectique, ouvert aux petits, aux ados, jeunes adultes et adultes!!

06 71 64 68 52
artemis@arc-academie.fr
www.arc-academie.fr

Ça bouge au comité des fêtes !

Renouveau au comité des fêtes !

Suite à la démission du bureau du comité des fêtes les comptes de l'association ont été clôturés. Il a laissé la jolie somme de 4 800 euros au nouveau bureau, et a offert l'autre partie à des associations clavetaises ainsi qu'à notre école. Merci à eux et bienvenue à la nouvelle équipe.

Le nouveau bureau du comité des fêtes s'est mis en place le 27 octobre 2021 avec des membres motivés, nombreux et plein d'idées. La mairie organise une très belle journée festive de fin d'année pour les familles et les a invité à y participer en s'occupant des boissons, des gourmandises, et en invitant le père Noël. Ils ont répondu présents avec enthousiasme et nous les en remercions car ce partenariat sera précieux pour l'animation de notre commune.

Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la Vie du village

Démission au comité des fêtes



Bonjour à toutes et tous,

Par cette présente, j'ai le grand regret de vous annoncer la démission de mon équipe et de moi-même. En effet, depuis de nombreuses années j'ai occupé le poste de président du comité des fêtes de Clavette.

Mon équipe et moi-même avons pris la décision, de céder nos places définitivement. Notre souhait: avoir une nouvelle équipe pour piloter le comité des fêtes de Clavette.

Je tiens à remercier Madame le Maire, les élus, les bénévoles, les partenaires, les commerçants de Clavette, les habitants de notre village et des alentours, l'équipe technique ainsi que le personnel de la mairie. Un grand merci à mon équipe: ma trésorière Annabelle, ma secrétaire Jacqueline.

En vous souhaitant de passer de joyeuses fêtes de fin d'année.

Christophe VANPOUCHE

Le nouveau bureau du comité des fêtes



Dernièrement le comité des fêtes de Clavette a tenu son assemblée générale et un nouveau bureau a vu le jour. Grégory DUBOURNET, président élu, et son équipe festive (17 membres) visent à développer la convivialité et à renforcer l'élan festif de la commune. Animé

d'une vraie motivation et doté d'un fort dynamisme, plusieurs projets sont déjà envisagés tels que notre participation à la fête de Noël organisée par la commune, le 19 décembre 2021.

Des moments de partage, des festivités hautes en couleurs tout au long de l'année, voilà un programme alléchant que le bureau actuel et tous ses bénévoles défendent pour que les Clavetaises et les Clavetais, familles, amis, et voisins se retrouvent, se découvrent, créant du lien et de beaux souvenirs!

Vous l'aurez compris, pleins de rendez-vous à ne pas manquer pour cette fin d'année et 2022!

Contact : comitedesfetesclavette@gmail.com - 06 19 26 69 80
Grégory DUBOURNET Président

Octobre rose : le dépistage n'est plus tabou et peut vous sauver la vie

Le mois d'octobre est passé et la couleur rose disparaît peu à peu dans les communes qui ont sensibilisé la population, chacune à leur manière, au dépistage du cancer du sein.

« LUCIDE 17 » propose tous les deux ans, aux femmes de 50 à 74 ans, un examen de dépistage gratuit.

A partir de 18 ans, les jeunes femmes peuvent déjà pratiquer l'autopalpation afin de détecter une grosseur, une tâche ou un bouton anormal.

Contrairement aux idées reçues, le cancer du sein ne concerne pas uniquement les femmes, mais touche environ 500 hommes en France chaque année.

La crise sanitaire a rendu encore plus difficile l'accès aux soins et les délais d'attente démotivent bon nombre de femmes.

N'oubliez pas que votre médecin traitant est votre premier interlocuteur.

Se renseigner : www.ameli.fr/assure/sante/themes/cancer-sein

Nathalie CONIL, Delphine DUBOURNET et Catherine NEUVIAL
Adjointe et conseillères municipales



Le temps qui passe

Beaucoup d'entre nous ont eu l'occasion de se poser depuis 2 ans ; l'occasion de réfléchir à la vie qu'on mène et de la comparer à celle que l'on rêvait d'avoir. Ce qui nous a fait sûrement beaucoup de bien. Donner un sens à notre vie est devenue une évidence.

Certains, avec courage, parfois contraints, se sont engagés vers un nouveau chemin de vie, un nouveau travail... une nouvelle relation avec le temps qui passe. Se créant une deuxième vie !

Dès notre naissance, cette relation au temps est compliquée.

Nous avons tous vu des personnes penchées sur notre berceau nous dire « comme tu ressembles à ton papa... ou

Une rentrée studieuse...



L'été à la météo capricieuse est passé, la rentrée des enfants a pointé le bout de son nez, et notre retour sur le banc des commissions et des conseils municipaux a repris.

Dès Septembre, ma demande auprès des adjoints a porté sur l'installation des panneaux de sens interdit dans les chemins communaux, notamment celui qui prolonge le chemin de la Cave en direction de la Chênaie. Aux dernières nouvelles il serait commandé ou peut-être livré, nous attendons la pose.

Des habitants qui promènent leurs amis à quatre pattes m'ont fait la remarque que ce bel espace qu'est la Chênaie, n'est pas accessible l'été à cause du fauchage tardif. En effet, à raison de trois tontes dans l'année, le manque de moyen humain n'en permet pas plus. En ce qui concerne l'autre cause (période de nidification des espèces) j'ai proposé à l'adjoint aux espaces verts un panneau d'information.

Au sujet du projet de la Renaudière, vous aurez remarqué que cela commence à bouger. Malheureusement, un constat sur le prix des terrains à bâtir, un peu cher pour de la primo accession.

N'oublions pas que la Covid 19 est toujours présente et qu'il ne faut pas relâcher les efforts. Le taux d'incidence remonte en Nouvelle Aquitaine et les virus tels que la grippe et la gastro-entérite refont leurs apparitions avec la tombée des feuilles.

Prenez bien soin de vous.

Delphine DUBOURNET
Conseillère municipale

Sauvons les hérissons

Je souhaite lancer un appel à la population afin de porter une attention particulière à ce petit animal qui est en voie de disparition.

Les centres de sauvegarde de la faune sauvage récupèrent de plus en plus de hérissons en mauvaise santé ou accidentés.

Voici quelques astuces pour aider ce plantigrade :

Si vous trouvez un hérisson en journée cela n'est pas normal, il est sûrement en détresse (blessure, faim...). Il est urgent de le prendre, sans oublier de regarder aux alentours, peut-être qu'il n'est pas seul.

Il y a eu beaucoup de naissances à l'automne, les petits n'ont donc pas le poids suffisant pour résister à l'hiver. Ainsi, s'ils se trouvent dehors en plein jour les mouches vont pondre dessus, puis les vers attaqueront leurs organes, entraînant leur mort.

Voici quelques solutions pour apporter les premiers soins : les prendre, les peser, les installer dans un carton avec du linge doux style polaire, déposer une bouteille d'eau chaude enveloppée d'un linge, lui donner des croquettes pour chat au poulet ou de la pâté pour chat toujours au poulet, et de l'eau qui peut être accompagné d'une goutte de miel, dans une pièce au calme.



Nathalie CONIL

Adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires
Contact : le Marais des oiseaux à Dolus d'Oléron au 05 46 75 37 54
ou l'association ALLIANCE HÉRISONS via Messenger

comme tu ressembles à ta maman » ... le monsieur qui pique ou la dame qui se met des produits sur la peau pour cacher ses premières rides serait déjà nous ??? Nous comparer dès la naissance avec des « personnes âgées » n'est pas franchement très rassurant !

Au fur et à mesure de notre avancement dans la vie, notre relation avec le temps s'affine. Tout d'abord à l'école : les « grands » embêtent les plus petits. A 15 ans la notion de « vieux » est ancrée dans notre vocabulaire. Qui n'a pas entendu un ou une adolescente dire à un adulte qu'il ne comprend rien, qu'il est trop vieux ?

Après avoir été happé par la vie, vient le moment où l'on parle de retraite...

Enfin, quand elle arrive, à nouveau, du temps pour soi !

Mais on s'aperçoit vite que tous les bons moments de la vie sont surtout ceux passés en compagnie des autres. Le partage, il n'y a rien de mieux ! On a tous entendu les retraités dire : je n'ai plus le temps de rien ; entre les sorties, les activités, les voyages, les grands repas en famille ou entre amis... Jusqu'au moment où l'on tire sa révérence pas toujours sans regrets et malheureusement pas toujours très vieux.

Alors, pour ne rien regretter n'oublions pas le temps qui passe et saisissons tous les moments pour être « ensemble » et « heureux ».

Gilles GAZEAU



EAU POTABLE - Casse-mortiers



Pour éviter la désinformation ou les erreurs, voici un point très rapide :

Il n'y a pas eu de nouvelles pollutions depuis fin décembre 2020-début Janvier 2021.

Un très grand nombre de mesures sont faites régulièrement par les Autorités Régionales de Santé (ARS) : au captage, au château d'eau, dans les réseaux d'adduction des 5 communes concernées.

Actuellement une zone de protection renforcée est en préparation entre les services de la Préfecture de Charente-Maritime, la CDA de La Rochelle, nouveau concessionnaire responsable et les Chambres d'Agriculture départementale et régionale.

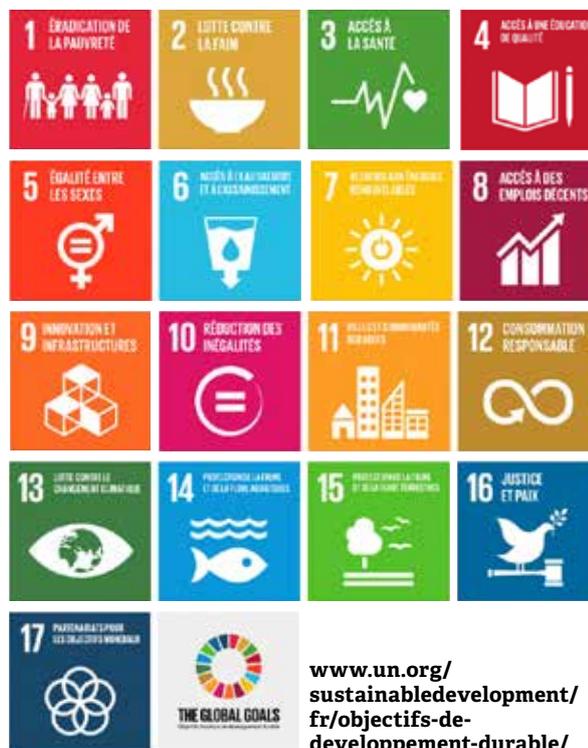
Enfin, tant que la zone de protection du captage et des fossés ne sera pas effective, la CDA ne prélève pas l'eau du captage. Nous buvons depuis presque 1 an l'eau de l'usine sur la Charente.

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette

Que sont les 17 ODD (Objectifs de Développement Durable) ?

Les Objectifs de Développement Durable (ODD) sont un appel mondial à agir pour éradiquer la pauvreté, protéger la Planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette



www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/

POLITIQUE DÉCHETS DU FUTUR

NOUVELLES DECHETTERIES

L'agglomération doit changer de politique de déchets dans les 3 ans qui viennent...

L'État s'engage à travers les textes réglementaires : Loi Anti-Gaspillage et Economie Circulaire (AGEC) de 2020 suite à la Loi d'une Transition Energétique Pour une Croissance Verte (LTEPCV) de 2015 pour durcir les dispositions sur la production et le traitement des déchets. A quand LA LOI sur les emballages ?

Toutes nos poubelles seront concernées : bleue, jaune, collectes : verre, carton, bois, plastiques, vêtements, + nouveaux tris séparés obligatoires (papiers de bureaux, jouets, matériaux de construction comme béton, briques, céramiques, tuiles, plâtres, etc.)

Nous allons aussi devoir compenser la revente des matériaux recyclables dont la Chine ou l'Inde ne veulent plus et trouver des solutions recyclables !

L'enjeu pour l'agglomération : 94.600 ménages plus autant d'entreprises, de commerces, d'institutions, de collectivités :

- Réduire à 10 % les quantités de déchets enfouies d'ici à 2035. Réduire voire supprimer les déchets incinérés.
- Tri à la source des biodéchets (les déchets alimentaires et végétaux...) d'ici à 2023.
- Réduire de 15 % tous les déchets produits d'ici 2030.

C'est dire si les solutions risquent d'être compliquées et couteuses. Les négociations ne font que commencer mais nous allons clairement vers une « politique incitative » en partant du principe que le déchet le moins polluant sera celui que l'on ne produit pas.

C'est dans cet esprit que la CDA de La Rochelle a ouvert un nouveau centre

de tri sélectif à Périgny pour bientôt 6 méga-déchetteries « cathédrales du tri sélectif » en remplacement des 15 déchetteries actuelles.

Pour Clavette, nous avons la chance de garder nos 2 déchetteries de proximité : Saint Médard et Périgny.

Sylvie GUERRY-GAZEAU
Maire de Clavette



Installer une borne de recharge pour voitures électriques, quelles aides ?

Si vous êtes propriétaire d'un parking devant votre établissement, ou propriétaire-locataire, sachez que vous avez désormais la possibilité d'obtenir une aide de l'Etat pour y installer une BORNE DE RECHARGE pour VOITURES ELECTRIQUES. L'objectif de l'Etat étant d'installer plus de 1 million de bornes de recharge d'ici 3 ans, les hôtels, restaurants, entreprises, commerces, peuvent désormais bénéficier de cette aide.

Vous pourrez ainsi bénéficier d'un double avantage :

- Attirer une clientèle à la recherche d'un point de charge (+ 258 % de vente de véhicules électriques en janvier 2020)
- Créer une source supplémentaire de revenus C'est vous qui décidez - Parlez-en avec votre comptable!!
- Stationnement et recharges gratuits (vous offrez l'énergie à vos collaborateurs, vos clients, vos visiteurs...)
- Stationnement et recharges payants (une source non négligeable et entièrement automatisée avec le paiement par carte ou par téléphone)
- Stationnement et recharges gratuits pour vos clients et payants pour les véhicules de passage

Renseignements : www.service-public.fr
« Quelles aides à l'installation d'une borne de recharge pour un véhicule électrique »

Yélo : nouveaux services pour les clavetais

Nouvelle offre de Transport A la Demande :

Du lundi au vendredi, en dehors des heures de passage de la ligne 18, le TAD32 vient vous chercher aux arrêts « Croix Fort », « Mairie » et « Les Massardes » pour vous conduire à des points de correspondance stratégiques (Gare de La Jarrie et collège Fabre d'Eglantine), afin de vous permettre de regagner facilement le centre-ville de La Rochelle.

Plus simple, plus pratique :

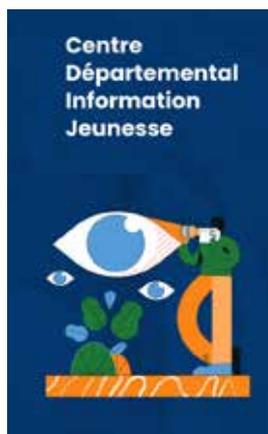
Le service est accessible sur réservation jusqu'à 2 heures avant le départ souhaité !

Vous avez le choix ! Il existe 3 façons de procéder à une réservation :

- en utilisant l'application mobile Yélo, rubrique TAD,
- sur yelo-larochelle.fr dans le menu « Transport à la Demande »
- en appelant le 0810 17 18 17 du lundi au vendredi de 7h30 à 19h et le samedi de 8h à 18h30.



Pass'Culture 17



Le Pass'Culture 17, qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2019, le Département de la Charente-Maritime offre à tous les collégiens en classe de 3^{ème} un chéquier Pass' Culture 17 d'une valeur de 30 € qui permet d'acheter des livres, des places de cinéma ou encore des places de concert.

Le chéquier se compose de 2 chèques de 4 €, 1 de 10 € et 1 de 12 €. Chaque chèque est utilisable indépendamment ou non des autres chez n'importe quel partenaire du dispositif. Le montant de l'achat doit être supérieur ou égal au

montant du chèque. Pour tout achat d'un montant supérieur, vous devrez régler la différence. Les chèques du Pass'Culture 17 sont valables jusqu'au 30 août 2022.

Comment l'obtenir ? Où le dépenser ?

- Créez un compte pour faire votre demande de chéquier,
- recevez votre chéquier par courrier,
- consultez la liste des lieux où utiliser vos chèques : magasins, associations, lieux culturels, ...
- Rendez-vous chez nos partenaires pour effectuer vos achats

Renseignements :
05 46 41 16 36 / accueil@cdji17.fr / www.infojeunesse17.com

Un médiateur ou conciliateur de justice

C'est un service gratuit et confidentiel.

Pour contribuer à l'apaisement des conflits ou tensions entre les habitants, il favorise l'accès au droit de toute personne et notamment des personnes en difficulté.

Il répond aux litiges d'ordre civil (logement, consommation, surendettement, troubles de voisinage, conflits familiaux, etc.), en proposant, notamment, des solutions à l'amiable : conciliations, médiations familiales, etc.

Il répond à la petite délinquance par la mise en œuvre de mesures alternatives aux poursuites pénales : composition pénale, rappel à la loi, classement sous conditions, notification de classement sans suite, réparation pénale et médiation pénale.

Contact : 06 86 95 86 97
Chantal CHERPRENET-QUINTIN
Adjointe déléguée à la Vie du village

Nouvelle ligne de bus 345 La Rochelle-La Jarrie, par Clavette :

Départ à 16h00 de la Place de Verdun
- Arrêt « Mairie de Clavette » à 16h28
- Arrêt « Croix-Fort » à 16h30 (Terminus Collège Dolto à La Jarrie)
Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, en période scolaire.
Renseignements au 0810 17 18 17



Le Café de la Paix fête le Beaujolais nouveau

Comme le veut la tradition, qui fête ses 70 ans cette année, le troisième jeudi de Novembre est la sortie du Beaujolais nouveau. La cuvée est arrivée au Café de la Paix et nous remercions notre aimable clientèle d'avoir partagé cet événement dans la convivialité et la bonne humeur.

Aude BALANGÉ
Café de la paix



Nouveau : permanence conseillère numérique dans notre secteur

Devenez autonomes pour vos démarches SUR INTERNET en vous adressant à une conseillère numérique. L'accompagnement est gratuit pour tous.

La permanence se situe à La Jarrie pour notre commune, sur prise de rendez-vous UNIQUEMENT au 07 71 50 67 41.

Catherine NEUVIAL
Elue déléguée aux affaires sociales

Donnez & trouvez La Belle Affaire !



Très fortement engagée dans une politique de prévention des déchets, l'Agglo a décidé d'ouvrir une recyclerie sur son territoire. Gérée par l'association ESC 17 (Économie Sociale et Circulaire en Charente-Maritime) et située à Aytré, La Belle Affaire récupère les objets pour leur donner une seconde vie. Nettoyés, réparés ou transformés, ils seront ensuite revendus à petits prix à la boutique.

Décoration, vaisselle, livres, CD, mobilier, jouets... : donnez les objets en bon état dont vous n'avez plus l'utilité !

Revalorisés dans les ateliers de la recyclerie par des personnes en parcours d'insertion socio-professionnelle, les objets récupérés seront mis en vente à prix doux dans la boutique de La Belle Affaire.

5 zones de réemploi pour déposer vos objets :

- Site de La Belle Affaire à **Aytré** 4 rue Pythagore;
- Centre de valorisation des déchets - Centre à **Périgny** 34 avenue Bernard Moïtessier;
- Déchèterie de **Châtelailon** - Plage ZI St-Jean-des-Sables, rue du Canal;
- Déchèterie de **Lagord** Rue des Godettes;
- Déchèterie de **Sainte-Soulle** Lieu-dit La Suze.



Du nouveau à la Maison de la Petite Enfance...

Le relais assistantes maternelles « Bout'Chou » change de nom et devient le Relais Petite Enfance «Bout'Chou».

Le RPE est un lieu d'information, de rencontres et d'échanges au service des parents, des assistantes maternelles et des professionnels de la garde d'enfants à domicile.

Les assistantes maternelles bénéficient de temps d'échanges et de rencontres lors d'ateliers d'éveil proposés en itinérance.

Pour tout renseignement, veuillez contacter :
Héloïse Poulain et Isabelle Comte,
Coordinatrices RPE Bout'Chou.
05 46 00 87 02 / ram@sivomdelaplainedaunis.fr



La ludothèque du Pertuis

La ludothèque est un lieu dédié au jeu : Jeux de société, jeux de motricité, jeux de construction et bien d'autres encore !

Lieu de découverte, d'échange, de convivialité, la ludothèque s'adresse à tous, adultes et enfants (accompagnés d'un adulte pour les moins de 12 ans).

L'équipe de la ludothèque organise régulièrement des animations à l'extérieur et dans les locaux.

L'entrée est libre et gratuite, pour les jeux sur place. Une adhésion est requise pour le prêt de jeux.

Coordonnées :
25 avenue des Grandes Varennes
17000 la Rochelle
05 46 28 26 37
Nathalie CONIL
Adjointe déléguée aux affaires scolaires et périscolaires

agenda

JANVIER

● Histoires pour les petites oreilles

mercredi 5 janvier à 11h

Garderie de l'école Pierre Perret

● Conférence « L'intérêt de l'activité physique pour tous, pourquoi et comment la réaliser »

mercredi 12 janvier à 18h30

Salle des fêtes

● Vœux du Maire « Solidarité »

dimanche 16 janvier à 11h30

Salle des fêtes et place du Pressoir

● Boum des rois

vendredi 21 janvier

Salle des fêtes de Montroy

● Nuit de la lecture

vendredi 21 janvier à partir de 18h30

Salle des fêtes

● AG Comité de jumelage franco-allemand

dimanche 23 janvier à 10h30

Salle des fêtes

FÉVRIER

● Histoires pour les petites oreilles

mercredi 2 février à 11h

Garderie de l'école Pierre Perret

MARS

● Histoires pour les petites oreilles

mercredi 2 mars à 11h

Garderie de l'école Pierre Perret

● Bourse à l'enfance

samedi 5 mars

Salle des fêtes de Montroy

● Festival de Printemps « Flûte et Trio Cordes »

dimanche 6 mars à 17h

Église

JUIN

● Fête de la musique

dimanche 19 juin

Place du Pressoir

JUILLET

● Fête du village

jeudi 14 juillet

Place du Pressoir

MAIRIE DE CLAVETTE

Lundi 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Mardi 8h30-12h00

Mercredi 8h30-12h00 et 13h30-17h30

Judi 8h30-12h00

Vendredi 8h30-12h00 et 13h30-16h30

05 46 35 81 57

infos@mairie-clavette.fr

www.clavette.fr

 Mairie de Clavette 17220

 PanneauPocket Clavette

 YouTube Marie Clavette

NUMEROS UTILES

SERVICES

Accueils de loisirs :

AFR Bourgneuf 05 46 55 01 83

La Jarrie 05 46 35 84 11

CS Dompierre sur Mer - Sainte Soule 05 46 35 38 97

Centre de Cheusse (+ 6 ans) 05 46 55 09 80

Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale
06 70 80 88 91 (jour) / 05 46 41 32 32 (nuit)

Assistante de vie
et socio-esthéticienne Valérie HIOT 06 22 17 54 31

Assistante sociale 05 17 83 44 60

Association d'aide à l'emploi 05 46 27 53 07 / 05 46 35 92 52

Bibliothèque 05 46 35 33 13

Cabinet infirmier Mylène VALERIUS 07 85 55 57 01

Cabinet masseurs-kinésithérapeutes D.E 05 46 67 37 62

(Tuong Vi TRAN, Thibaud RAVET et Antoine DELETANG)

CDA La Rochelle 05 46 30 34 00

Centre Départemental
d'Informations Jeunesse 05 46 41 16 36

Collège La Jarrie 05 46 35 90 54

Conciliateur de justice 06 86 95 86 97

Déchèterie 08 00 53 58 44

École de Clavette 05 46 35 33 53

École de Montroy 05 46 55 07 56

Gendarmerie La Jarrie 05 46 35 80 06

Mission locale 05 46 27 65 20

Multi-accueil La Ribambelle (La Jarrie) 05 46 00 87 00

PAPJ (Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes) 05 46 01 97 69

Presbytère d'Aigrefeuille 05 46 35 51 01

Protection Civile de Charente-Maritime 05 79 97 98 27

Relais d'Assistants Maternelles (La Jarrie) 05 46 00 87 02

SIVOM de la Plaine d'Aunis 05 17 67 15 10

Taxi de Clavette 06 84 75 69 64

UDAF (médiation familiale) 05 46 28 36 00

ASSOCIATIONS

ACCA (Association de chasse) 06 61 59 20 78

Association de jumelage franco-allemand 05 46 35 91 10

Association des Parents d'Élèves
Clavette-Montroy 06 73 65 64 44

Comité des fêtes 06 19 26 69 80

Les Petits Loups (football 3/6 ans) 06 16 48 81 79

Protection Civile 17 06 52 49 84 34

COMMERÇANTS / ARTISANS

Boulangerie Le Jeun'Épi 05 46 35 00 01

Chambres d'hôtes « La Collégiale » 06 87 68 49 12

Chambres d'hôtes « Le 16 » 06 07 71 15 95

Coiffeuse à domicile Corinne MARTIN 06 89 94 32 06

Coiffeuse à domicile L'Art d'une coupe 07 68 34 42 11

Coiffeuse Lu'Ni Coiff (salon) 09 53 86 31 85

Coudreau Agencement (rénovation) 06 49 10 89 03

Dandonneau Dominique (primeur) 05 46 67 50 49

Easy Permis (auto-école) 06 88 46 98 78

Électricité générale SLE 06 84 15 03 77

Enfant Eco-Chic 06 40 91 62 97

Fleuriste « Les filles à marier » 09 67 44 51 79

JBG (réparation navale) 06 62 26 21 93

Kiki Pizz 05 46 35 13 97

La Cuillère d'Olives (traiteur oriental) 05 16 49 05 36

Le café de la Paix 05 46 35 87 17

L'Échappée Deuche (visites touristiques) 06 10 80 77 53

L'O-Ré du Bois (menuisier) 05 16 07 00 82

Planet'Auto 06 16 79 37 89

Sarl Freddy MARTIN 06 07 24 69 36

Cette liste n'est pas exhaustive, merci de nous
signaler tout complément ou modification